

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Robert, le 15^e jour du mois de novembre 2021, à 19 h 30, à la salle municipale, sis au 1 rue Aggée-Pelletier, à Saint-Robert.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 95-2021.

Nature et effets :

La demande consiste à autoriser la construction d'une habitation unifamiliale avec un logement supplémentaire ayant une superficie de plancher de 96 mètres carrés. Selon les dispositions de l'article 283 du règlement de zonage #356-2011, la superficie maximale de plancher d'un logement supplémentaire est fixée à 50 mètres carrés. Conséquemment, il s'agit d'une dérogation de 46 mètres carrés.

Identification du site concerné:

➤ 4247, route Marie-Victorin à Saint-Robert, lot 4 667 820 du cadastre officiel, zone C-602.

Prenez avis que tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, le 15 du mois de novembre 2021, à 19 heures 30.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Saint-Robert, ce 28 octobre 2021.

Nathalie Lussier,

Directrice générale/secrétaire-trésorière